

## Séance du 21 décembre 2016

L'an deux mil seize le 21 décembre à dix-neuf heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal de cette commune légalement convoqué, se sont réunis au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Franck BAILLY, Maire.

Présents : Mesdames DELAGARDE Valérie, PROLA Hasina, Messieurs BAILLY Franck, MANCIER Bruno, CHOPIN Marcel, CABOUILLET Dominique, SIMON Jean Pierre.

Absents excusés : Madame BETTON Marie, Monsieur DELOZANNE Philippe

Secrétaire de séance : Madame Hasina PROLA

Monsieur le Maire passe à l'ordre du Jour.

### Ordre du jour

- Délibération concernant la modification de la délibération n° 44/2016 portant sur la modification de la délibération 41/2015 portant sur la vente partielle du terrain ZH 99 à la Communauté de Communes Champagne Vesle pour l'implantation de la station d'épuration
- Informations sur les futures compensations à verser à la CUR
- Questions diverses
- 

-----

### **I – DELIBERATIONS**

#### **N° 45/2016 : Délibération concernant la modification de la délibération 44/2016 portant sur la vente partielle du terrain ZH 99 à la Communauté de Communes Champagne Vesle pour l'implantation de la station d'épuration.**

Vu la délibération n° 41/2015 portant sur la vente partielle du terrain ZH 99 à la Communauté de Communes Champagne Vesle pour l'implantation de la station d'épuration,

Vu la délibération n° 44/2016 portant sur la modification de la délibération 41/2015 portant sur la vente partielle du terrain ZH 99 à la Communauté de Communes Champagne Vesle pour l'implantation de la station d'épuration.

Vu l'acceptation du conseil municipal pour cette vente partielle,

Vu le plan de division ci-joint effectué par le Géomètre Cabinet Dupont Remy Miramon en date du 26 avril 2016,

Vu la parcelle ZH 99 devenant ZH 193 pour 3197 m<sup>2</sup> et ZH 194 pour 10482 m<sup>2</sup>,

Monsieur le Maire précise que le terrain vendu pour 1 euro à la Communauté de Communes Champagne Vesle est cadastré ZH 193 pour 31 ares 97 ca.

Monsieur le Maire propose de passer au vote.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide avec 07 voix Pour, 0 voix Contre et 0 voix d'Abstention la vente à 1 euro le terrain cadastré ZH 193 pour 31 ares 97 ca à la Communauté de Communes Champagne Vesle.

Autorise Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à cette vente.

## **II – INFORMATIONS**

### Plantations

Monsieur le Maire envisage d'effectuer une petite plantation de sapins sur le terrain communal route de Vandeuil.

### Démission d'un élu

Monsieur le Maire fait lecture du courrier de Monsieur le Sous-Préfet de Reims prenant acte de la démission de Monsieur Raynald UNTERHALT au sein du conseil municipal

### Cabine téléphonique

Monsieur le Maire fait lecture du courrier de chez Orange indiquant le retrait prochainement de la cabine téléphonique.

### Choix du karcher

Monsieur le Maire présente les devis au conseil municipal.

Le devis retenu est : fournisseur ROCHA pour un montant de 1100.00 euros HT soit 1320.00 euros TTC

### Information sur les futures compensations à verser à la CUR

Monsieur le Maire présente la fiche de synthèse financière qui a été effectuée lors de la réunion du mardi 13 décembre 2016 à la Communauté de Communes Champagne Vesle (voir fiche ci jointe).

### Syndicat scolaire

Monsieur le Maire indique que le syndicat a perdu la compétence scolaire, le conseil municipal décide que le bureau de la Mairie ne servira plus à la gestion scolaire : Pole de proximité de Gueux.

## **III – QUESTIONS DIVERSES**

Pas de questions diverses

-----  
Fin de séance 20 h 00

DELAGARDE Valérie

PROLA Hasina

SIMON Jean Pierre

BAILLY Franck

MANCIER Bruno

CHOPIN Marcel

CABOUILLET Dominique